



Appui à l'ATAF

**Projet: Appui à l'Établissement
du Forum des Administrations
Fiscales Africaines (ATAF)**

giz

Mandaté par

BMZ



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement



**AFRICAN TAX
ADMINISTRATION FORUM**

Contexte de l'ATAF

La mobilisation des ressources intérieures est devenue l'une des questions les plus importantes dans le débat international sur la coopération en matière de développement. Ce sujet est tout particulièrement pertinent sur le continent Africain où de nombreux pays sont confrontés à des défis d'envergure en matière de bonne gouvernance financière et dépendent fortement du financement externe. Ainsi, lors de la Conférence Internationale sur la Fiscalité, le Renforcement de l'État et le Développement des Capacités qui s'est déroulée à Pretoria en 2008, il a été décidé de créer une organisation internationale chargée de promouvoir la coopération, le partage des connaissances et le développement des capacités entre les administrations fiscales Africaines. C'est ainsi qu'est née l'idée d'un **Forum des Administrations Fiscales Africaines (ATAF)**.



Le but de cet organisme est de non seulement contribuer à augmenter les revenus fiscaux en vue de financer les programmes nationaux de développement en Afrique, mais plus important encore, d'utiliser la fiscalité comme un outil visant à améliorer les relations entre les citoyens et l'État. L'hypothèse sous-jacente est que l'élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience des administrations fiscales conduiront les contribuables à examiner de près la manière dont leur argent est dépensé et à exiger l'amélioration des services publics en contrepartie du paiement d'impôts.

Ceci peut contribuer à renforcer les appels à la transparence et à la redevabilité du système des finances publiques et conduire, au bout du compte, à la mise en œuvre de réformes encourageant une bonne gouvernance financière. De plus, l'amélioration du service à la clientèle des administrations fiscales peut avoir un impact positif direct sur la perception de l'État, car les administrations fiscales sont les principaux points de contact entre l'État et les citoyens. Parallèlement, le but consistant à augmenter les revenus fiscaux demeure important car il représente un bon moyen de renforcer



La vision de l'ATAF est de renforcer la mobilisation des ressources nationales en vue d'améliorer les conditions de vie en Afrique.

l'appropriation par les pays Africains de leurs propres programmes de développement.

Dans ce contexte, un Secrétariat Intérimaire de l'ATAF a été créé à Pretoria dans le but de mettre en place les structures requises pour faire de l'ATAF une organisation internationale capable de s'acquitter du mandat qu'il lui a été attribué lors de la Conférence Inaugurale de l'ATAF à Kampala (Ouganda) en 2009. Le Secrétariat a déjà commencé à concevoir et à mettre en œuvre des projets de recherche et des mesures de développement des capacités en faveur des administrations fiscales Africaines.

L'impact de l'appui de la GIZ à l'ATAF

Depuis 2011, le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement fournit une assistance technique à cette initiative à travers le projet de la GIZ intitulé "Appui à l'Établissement du Forum des Administrations Fiscales Africaines (ATAF)".

Le soutien du projet GIZ à l'ATAF se focalise sur les trois domaines suivants:

1) Établir l'ATAF comme une organisation internationale

La GIZ a contribué à la conception de la structure organisationnelle de l'ATAF axée sur la structure interne du

Secrétariat. Cette structure a été approuvée par le Conseil de l'ATAF et est désormais en cours de mise en œuvre. Le Secrétariat de l'ATAF est organisé en trois divisions principales comportant toutes des responsabilités clairement définies, permettant ainsi à l'ATAF d'accomplir efficacement ses tâches opérationnelles.



Les bureaux du Secrétariat de l'ATAF à Pretoria, Afrique du Sud.

Par ailleurs, la GIZ a aidé l'ATAF à développer un cadre de planification stratégique qui permet à l'organisation d'établir son orientation stratégique et qui sert également de base pour la formulation des plans de travail annuels.

Dans l'optique de l'élaboration du Plan Stratégique 2013-15, la GIZ a aussi contribué à la conception d'un système de suivi axé sur les résultats pour l'ATAF qui lui permet de suivre de près ses progrès par rapport à ses objectifs stratégiques et de procéder à des ajustements si nécessaire. Par conséquent, il s'agit d'un instrument essentiel pour le pilotage de l'organisation et pour rendre compte non seulement de ses activités mais aussi de ses résultats.

2) Mettre en œuvre des projets de recherche axés sur la demande

Le projet de la GIZ a contribué à la mise en place de l'unité de recherche de l'ATAF ainsi qu'à la conception de son programme de recherche. Elle a aussi aidé l'ATAF à développer et mettre en œuvre un cadre de recherche pour évaluer les besoins des administrations fiscales Africaines. Dans ce contexte, des ateliers régionaux de diagnostic ont été organisés, permettant ainsi aux administrations de contribuer directement à la recherche.

L'expertise acquise à travers cet exercice permet à l'ATAF (i) d'identifier les questions fondamentales en vue de répondre aux besoins de ses membres en matière de développement des capacités, (ii) de définir les thèmes pertinents à présenter lors des conférences plus générales de l'ATAF, et (iii) d'intégrer les intérêts des administrations fiscales Africaines dans le débat international.

3) Offrir des initiatives de renforcement des capacités taillées sur mesure

La GIZ a apporté un soutien financier en vue de faciliter la négociation d'un Accord sur l'Assistance Mutuelle en Matière Fiscale (AMATM) entre les pays Africains. Au total, 22 États membre de l'ATAF ont participé à cet évènement dans le but de débattre et de finaliser le texte du projet d'AMATM. Une fois signé, cet accord simplifiera l'échange de renseignements, le contrôle fiscal transfrontalier et l'assistance en matière de recouvrement d'impôts entre les signataires. Cet accord renforcera sensiblement les capacités des administrations fiscales Africaines dans la lutte contre l'évasion fiscale.



Les pays membres de l'ATAF discutent des priorités de réforme au cours d'un atelier régional.

Par ailleurs, le projet de la GIZ conseille l'ATAF sur son approche en matière d'assistance technique qui vient compléter le programme de développement des capacités actuel de l'ATAF. Cette assistance technique apportera un soutien ciblé aux pays membres pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets de réformes spécifiques. Pour atteindre cet objectif, l'ATAF, avec l'appui de la GIZ, explore des moyens viables pour définir, fournir et financer une assistance technique en vue d'améliorer les capacités des administrations fiscales Africaines de manière efficace et durable.

Où en est l'ATAF aujourd'hui?

Un peu plus de trois ans après la création de l'ATAF, cinq pays membres ont soumis leurs instruments de ratification de l'accord de l'ATAF, faisant ainsi de l'ATAF une organisation internationale. Parallèlement, le Secrétariat Intérimaire a mis en place un cadre institutionnel ainsi que des règles et procédures pour l'organisation.

Au cours des trois dernières années, l'ATAF a enregistré une augmentation du nombre de ses membres et compte désormais 35 pays Africains; il a également acquis une reconnaissance internationale grâce à sa participation active à plusieurs évènements liés à la fiscalité et au développement. L'ATAF a notamment organisé un évènement en marge du 4^e Forum à Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide à Busan, en Corée, intitulé Mobilisation des Ressources Intérieures, Fiscalité et Développement: Implications pour le Programme sur l'Efficacité de l'Aide. À travers cet évènement, l'ATAF a réussi à mettre la question de la fiscalité à l'ordre du jour du débat international sur l'aide et à souligner le rôle de l'ATAF dans le développement des capacités adaptées en vue de la mobilisation des ressources nationales sur le continent Africain.



Les membres de l'ATAF sont répartis à travers l'ensemble du continent.

Par ailleurs, plusieurs ouvrages ont été publiés (notamment des rapports régionaux sur l'évaluation des priorités de

réforme des administrations fiscales Africaines) et plus de 20 évènements techniques ont été organisés auxquels de nombreux membres de l'ATAF ont assisté. Les sujets couverts incluent, entre autres: les prix de transfert, l'échange de renseignements, les impôts indirects et les techniques du contrôle fiscal.



La fiscalité du secteur informel fait partie des défis auxquels sont confrontées les Administrations Fiscales Africaines.

L'avenir de l'appui de la GIZ à l'ATAF

Le GIZ continuera à soutenir l'ATAF au-delà de son établissement juridique en tant qu'organisation internationale. Dès 2012, la GIZ prévoit d'intégrer son projet intitulé "Appui à l'Etablissement du Forum des Administrations Fiscales Africaines" dans un programme plus vaste portant sur la bonne gouvernance financière en Afrique, ce qui prolongera de 3 ans son appui à l'ATAF.

Dorénavant, la GIZ mettra l'accent sur les domaines de la recherche et du développement des capacités. L'ATAF prévoit d'intensifier ses efforts de recherche et de se concentrer sur des thèmes spécifiques tels que la fiscalité des ressources naturelles ou le secteur informel, ainsi que sur l'identification des bonnes pratiques dans ces domaines. La GIZ a l'intention de continuer à contribuer à cette initiative en facilitant la conceptualisation des plans de recherche respectifs et en soutenant la mise en œuvre des projets de recherche.

En ce qui concerne le développement des capacités, la GIZ prévoit de faciliter l'identification des modalités appropriées en matière d'assistance technique pour l'ATAF en ayant recours à des essais pilotes. De plus, la GIZ souhaite faciliter l'élaboration d'un programme de cours en ligne répondant aux besoins des administrateurs fiscaux Africains.



Coordonnées pour plus de renseignements:

Dr Christiane Schuppert

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

333 Grosvenor Street, Pretoria, Afrique du Sud

T +27 (0) 79 513 7525, christiane.schuppert@giz.de